



# La 'poésie helvétique' (1775-1830) : fonctions patriotiques et vertus civiques d'une littérature émergente

Timothée Léchet

Lumières.Lausanne | *Études*

2014 – n° 1

ISBN 978-2-940331-44-4

Pour citer cet article :

Timothée Léchet, « La 'Poésie helvétique' (1775-1830) : fonctions patriotiques et vertus civiques d'une littérature émergente », *Études Lumières.Lausanne*, n° 1, décembre 2014, Université de Lausanne, url: <https://lumières.unil.ch/fiches/biblio/7072/>.

© Université de Lausanne. Tous droits réservés pour tous pays.

Toute reproduction de ce document, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en Suisse. Son stockage dans une base de données autre que Lumières.Lausanne est strictement interdit.

# La ‘poésie helvétique’ (1775-1830) : fonctions patriotiques et vertus civiques d’une littérature émergente

Timothée Léchet

Fréquemment employée dans le cadre des études francophones et sujette à débats, la notion d’émergence s’applique en général à des littératures postcoloniales qui acquièrent une certaine visibilité en se démarquant de la littérature française. Son application à une ‘poésie nationale’ suisse écrite en français, qui apparaît à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui s’affirme au début du XIX<sup>e</sup>, peut donc paraître déplacée. Pourtant, si l’on s’en tient au genre de la poésie, la série de textes que nous aborderons ici répond peu ou prou aux trois critères généralement retenus pour parler d’une littérature émergente, à savoir la liberté de choisir ses modèles esthétiques, la capacité à devenir un modèle exportable et la possibilité de se nourrir de sa propre tradition, notamment en établissant des filiations<sup>1</sup>. Sur le plan esthétique, dès les années 1780, des poètes suisses cherchent à dépasser le principe classique de l’imitation par l’implication du sujet lyrique dans les objets décrits ou célébrés ; ils anticipent sur certains points les doctrines des théoriciens allemands de l’esthétique comme Schelling ou Karl Philipp Moritz<sup>2</sup>. Quant à la capacité à l’exportation d’un modèle indigène, elle se vérifie par exemple à l’égard de Philippe-Sirice Bridel : ses *Poésies helvétiques* de 1782 servent de caution à Claude-François-Xavier Mercier de Compiègne pour affirmer, dix ans plus tard, l’utilité d’écrire des « romans nationaux » en France<sup>3</sup>.

Dans les pages qui suivent, c’est le troisième critère – celui des filiations – que nous évaluerons en étudiant le développement d’une poésie francophone dite ‘helvétique’ pour mettre au jour un corpus de recueils imprimés entre 1775 et 1832. Comme tout effort d’émergence implique l’existence préalable d’une littérature perçue comme immergée, en l’occurrence d’une poésie suisse d’expression française peinant à asseoir sa légitimité, nous reviendrons d’abord sur la difficulté des poètes suisses, dans les décennies qui précèdent, à trouver une position confortable au sein de l’espace littéraire francophone.

<sup>1</sup> Voir BENIAMINO, Michel, « Émergence (littératures émergentes) », in Michel Beniamino, Lise Gauvin (dir.), *Vocabulaire des études francophones. Les concepts de base*, Limoges : Presses universitaires de Limoges, coll. « Francophonie », 2005, p. 65-77.

<sup>2</sup> Voir JAQUIER, Claire, « Pour une histoire littéraire transversale : l’exemple de la poésie nationale suisse émergente », à paraître dans les actes du colloque international *Une ‘période sans nom’ : les années 1780-1820 et la fabrique de l’histoire littéraire*, Université de Toulouse II-Le Mirail, 2-4 avril 2014.

<sup>3</sup> Voir LECHOT, Timothée, « Du Parnasse aux Alpes : la critique suisse de la poésie descriptive », *Dix-huitième siècle*, n° 44, 2012, p. 485-502.

## 1. L'expérience de l'illégitimité

Avant que les Suisses romands ne « s'inventent » une littérature qui leur soit propre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au terme d'un processus durable d'autonomisation par rapport au champ littéraire franco-parisien<sup>4</sup>, voilà longtemps qu'on cherche à définir et à développer une poésie suisse en français. Les discussions remontent aux années 1730 ; elles sont stimulées par le lancement du *Mercure suisse*<sup>5</sup>, périodique généraliste conçu dans l'idée de refléter toute l'étendue des activités savantes et littéraires du pays, offrant à ses lecteurs un nouveau lieu de publication et de débat. Indice de l'avancement des belles-lettres et de la politesse des mœurs, la poésie doit faire partie du tableau, comme les éditeurs le rappellent souvent dans les premières années<sup>6</sup>. Mais les pièces les plus badines – énigmes en vers, logoglyphes, madrigaux et autres poésies fugitives – sont rapidement l'objet de critiques émises par des Suisses qui, dans une perspective héritée des *Lettres sur les Anglois et les François* de Beat Ludwig Muralt<sup>7</sup>, associent cette production « frivole » aux vices épidémiques du bel esprit, dont l'influence menace la gravité et le bon sens helvétiques. De surcroît, le journaliste français Jean-Baptiste de Boyer d'Argens prononce une double sentence lourde de conséquences, et souvent citée. En 1736, il estime d'abord qu'un poète francophone est, en Suisse, « un Animal aussi rare, qu'un Elephant à Paris »<sup>8</sup> puis, en 1739, il passe du déni au rejet : « les Suisses sont les plus mauvais Poètes de l'Univers »<sup>9</sup>. Contrattaquant vigoureusement<sup>10</sup>, les collaborateurs du *Journal helvétique* sont confrontés à une situation inédite : pour la première fois, l'espace national au sein duquel ils s'expriment est catégoriquement expulsé de l'espace littéraire français.

Au milieu d'un siècle où les domaines que recouvrent les lettres et les belles-lettres sont regardés comme solidaires, et où un auteur comme Voltaire peut affirmer qu'« Une preuve infaillible de la supériorité d'une nation dans les arts de l'esprit, c'est la culture perfectionnée de la poésie »<sup>11</sup>, l'illégitimité des Suisses en matière de poésie rejaille négativement sur l'ensemble du pays et sur la position qu'occupe celui-ci au sein de la République des lettres. Dès la fin des années 1730, un climat d'« insécurité littéraire »<sup>12</sup> se révèle dans les pages du *Journal helvétique*, notamment dans la propension des Suisses à faire l'autocritique de leurs œuvres en vers ou, selon les termes de François Rosset, dans le malaise durable d'une « attirance-répulsion »<sup>13</sup> à l'égard de la poésie. Pour

<sup>4</sup> Voir MAGGETTI, Daniel, *L'invention de la littérature romande 1830-1910*, Lausanne : Éditions Payot, 1995.

<sup>5</sup> Publié de 1732 à 1782, le *Mercure suisse* prend successivement différents titres dont, par commodité, nous donnerons seulement les formes brèves : *Mercure suisse* (1732-1737), *Journal helvétique* (1738-1769), *Nouveau Journal helvétique* (1769-1780), puis de nouveau *Journal helvétique* (1781-1782).

<sup>6</sup> Voir CANDAUX, Jean-Daniel, « Le *Mercure suisse* dans son premier lustre (1732-1737) : un périodique à la recherche de son public », in Hans Bots (dir.), *La diffusion et la lecture des journaux de langue française sous l'Ancien Régime. Actes du colloque international de Nimègue 3-5 juin 1987*, Amsterdam, Maarssen : Holland University Press, 1988, p. 49-57.

<sup>7</sup> MURALT (VON), Beat Ludwig, *Lettres sur les Anglois et les François. Et sur les voyages*, Cologne, 1725.

<sup>8</sup> BOYER D'ARGENS (DE), Jean-Baptiste, *Lettres juives, ou correspondance philosophique, historique et critique, entre un Juif Voyageur à Paris & ses Correspondans en divers Endroits*, Amsterdam, 1736-1737, t. 3, p. 95.

<sup>9</sup> *Idem*, *Lettres chinoises, ou correspondance philosophique, historique et critique, entre un Chinois Voyageur à Paris & ses Correspondans à la Chine, en Moscovie, en Perse & au Japon. Par l'auteur des Lettres Juives & des Lettres Cabalistiques*, La Haye, 1739-1740, t. 3, p. 171.

<sup>10</sup> Voir CANDAUX, Jean-Daniel, « D'Argens et les Suisses : le dossier du 'Journal helvétique' », in Jean-Louis Vissière (dir.), *Le marquis d'Argens. Colloque international de 1988*, Aix-en-Provence : Service des publications de l'Université de Provence, 1990, p. 185-198.

<sup>11</sup> VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* [1756], Bruno Bernard et alii (éd.), Oxford : Voltaire Foundation, 2009-2012, t. 2, p. 145.

<sup>12</sup> Sur la notion d'insécurité littéraire, voir les travaux de Jean-Marie Klinkenberg, et notamment *Périphériques nord. Fragment d'une histoire sociale de la littérature francophone en Belgique*, Liège : Presses universitaires de Liège, 2010.

<sup>13</sup> ROSSET, François, « 'Spectacle sublime' et 'petite mécanique' : un contentieux poétique au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Marie-Jeanne Heger-Étienvre, Guillaume Poisson (dir.), *Entre attraction et rejet : deux siècles de contacts franco-suisses (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)*, Paris : Michel Houdiard Éditeur, 2011, p. 138.

imprimer de la poésie, les auteurs suisses doivent mesurer l'écart qui les éloigne du Parnasse français ; qu'ils prétendent à une reconnaissance en France ou qu'ils rejettent les mécanismes de consécration y régissant la production littéraire, ils occupent désormais une position périphérique qui détermine sensiblement leurs options éditoriales et littéraires<sup>14</sup>.

## 2. Le programme de la 'poésie nationale'

Il faut cependant attendre 1775 pour qu'un premier ouvrage se présente explicitement comme un recueil de poésies nationales. Certes, la plupart des pièces qui composent les *Muses helvétiques* de Gabriel Seigneux de Correvon ont été publiées dans le *Journal helvétique* – et certaines, quarante ans plus tôt<sup>15</sup> – mais, dans son avant-propos, l'homme de lettres vaudois donne à cet ensemble la fonction de combler une lacune :

L'On a donné ci-devant une riche collection de Poètes Allemands, qui ont été les Horaces, les Virgiles, & les Tibulles de leur patrie. La Suisse y a fourni son contingent avec distinction : mais l'on n'avait pas encore un Recueil de Poésies nationales Françaises, & c'est ce qu'on hazarde de présenter au-jourd'hui<sup>16</sup>.

La « riche collection » dont il est question désigne le *Choix de poésies allemandes* édité par Michael Huber, le traducteur de Salomon Gessner, et imprimé à Paris neuf ans plus tôt. Cet ouvrage, qui a largement contribué à la découverte de la poésie allemande en France, contient les vers de plusieurs auteurs suisses alémaniques, et exhibe un vers du poète zurichois Johann Jakob Bodmer en guise d'épigraphe : « Auch Deutsche koennen sich auf den Parnassus schwingen »<sup>17</sup>. Conformément à cette déclaration, Seigneux souhaite hisser sur le Parnasse des poésies suisses écrites dans la partie francophone du pays.

Âgé de quatre-vingts ans et tributaire des débats qui ont pris place dans le *Journal helvétique*, périodique auquel il a durablement collaboré, Seigneux doit négocier avec les préjugés tenaces contre la poésie suisse. Il remarque qu'une nation qui ne s'adonnerait pas aux vers « passerait avec raison pour agreste »<sup>18</sup> ; il veut cultiver « les Muses Helvétiques »<sup>19</sup> pour laver la Suisse « du reproche de les négliger »<sup>20</sup> et pour servir d'émule à de futurs poètes parmi ses compatriotes. Cependant, Seigneux souhaite que la Suisse francophone alimente la poésie française comme la Suisse germanophone a nourri la poésie allemande : il ne cherche pas à développer une esthétique spécifiquement nationale et, de fait, ses poésies journalistiques satisfont aux conventions de la poésie fugitive française. De nombreuses pièces de circonstances sont dédiées ou adressées à des notables étrangers ou à des hommes de lettres célèbres<sup>21</sup>, ce qui permet à Seigneux de présenter aux lecteurs

<sup>14</sup> Nous développons ces différents points dans une thèse en préparation à l'Université de Neuchâtel, qui porte le titre suivant : « 'Ayons aussi une poésie nationale.' La littérature suisse en orbite (1730-1830) ».

<sup>15</sup> Voir NORDMANN, Paul, *Gabriel Seigneux de Correvon. Ein schweizerischer Kosmopolit 1695-1775*, Florence : Leo S. Olschki, 1947.

<sup>16</sup> SEIGNEUX DE CORREVON, Gabriel, *Les Muses helvétiques, ou recueil de pièces fugitives de l'Helvétie, en vers et en prose*, Lausanne, 1775. Ce recueil « en vers et en prose » contient essentiellement des pièces en vers. Sur l'attribution de l'ouvrage anonyme à Seigneux de Correvon, voir NORDMAN 1947, p. 126-128.

<sup>17</sup> HUBER, Michael, *Choix de poésies allemandes*, Paris, 1766, [s.p.]. Le vers provient de BODMER, Johann Jakob, « Charakter der Deutschen Gedichte », *Critische Lobgedichte und Elegien. Von J. G. S. bersorgt*, Zürich, 1747, p. 17.

<sup>18</sup> SEIGNEUX DE CORREVON, Gabriel, « Avant-propos », in *Les Muses helvétiques* [...], 1775, p. VI.

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. V.

<sup>20</sup> *Ibidem*, p. VI.

<sup>21</sup> Parmi les personnalités nommées, on rencontre Fontenelle, Voltaire, le roi Stanislas II de Pologne, le duc Louis-Eugène de Wurtemberg et tout un groupe de membres de la haute noblesse française, de passage à Lausanne.

un panorama de ses contacts politiques et littéraires, et de signaler simultanément que sa poésie est cautionnée par des hommes de goût et des gens de qualité. En effet, l'auteur ne manque jamais d'indiquer où ses pièces ont paru et quelles personnalités les ont appréciées. Le recueil est placé sous l'égide de Fontenelle à qui est dédié le premier texte, une ode sur « La Poésie ». Dans le poème, paru pour la première fois en 1745, Seigneux en appelle au soutien du dédicataire :

Fontenelle, honneur du Parnasse  
 Toi qui reçus dès le berceau,  
 La délicatesse & la grace  
 Qui te suivront jusqu'au tombeau.  
 Soutiens nos Muses chancellantes ;  
 Je les voi pour tes jours tremblantes  
 Des Parques retenir le bras,  
 Et les graces les plus légères,  
 Rendant tes vertus moins sévères,  
 Voltiger encore sur tes pas.  
 Au milieu des brillans suffrages ;  
 Qui vantent tes talens divers ;  
 Démêleras-tu mes hommages  
 Joins à ceux de tout l'Univers ?  
 Non, je ne fai rien pour ta gloire,  
 Si j'en rafraichis la mémoire,  
 Je suis l'Echo de leurs accens :  
 La liberté que je respire  
 Est le vrai motif qui m'inspire  
 De publier ce que je sens<sup>22</sup>.

Si, trente ans après sa parution, cette ode peut être republiée en 1775, c'est que les muses helvétiques occupent toujours une position précaire par rapport au Parnasse français. Plus loin dans le recueil, Seigneux s'autorise de Fontenelle en citant une lettre de 1745 où celui-ci transmettait ses encouragements au poète suisse, dont il avait reçu des stances sur « Les Douceurs de la campagne ». En dépit « de très jolis vers », l'écrivain français de quatre-vingt huit ans concluait : « on voit bien que le tout est d'un étranger »<sup>23</sup>. Quant à Seigneux, il s'est empressé de retoucher la pièce et de marquer son intention de « ne vouloir pas être tout-à-fait étranger à une nation autant respectable »<sup>24</sup>.

Comme on le voit, c'est en France que la poésie nationale suisse doit émerger. Cependant, les muses de Seigneux sont bien *helvétiques*. C'est la première fois que l'épithète est utilisée dans le titre d'un

<sup>22</sup> SEIGNEUX DE CORREVEON, Gabriel, « La Poésie, ode. A Mr. de Fontenelle », in *Les Muses helvétiques* [...], 1775, p. 15. Ce texte a paru pour la première fois dans le *Journal helvétique* d'octobre 1745 (p. 339-349).

<sup>23</sup> *Idem*, « Les Douceurs de la campagne. Stances à monsieur le baron de Bercher », in *Les Muses helvétiques* [...], 1775, p. 73.

<sup>24</sup> *Ibidem*.

ouvrage poétique<sup>25</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle renvoie aux Helvètes, c'est-à-dire au peuple antique des Helvètes qui, rappelons-le, sont rattachés à la Gaule celtique selon le découpage de Jules César, au même titre que les Parisii notamment. Antiquaire et historien, le polygraphe donne ici un vernis d'ancienneté à la poésie suisse francophone ; il postule que les bardes de l'ancienne Helvétie étaient déjà des poètes : « sur les bords délicieux du lac Léman », les muses helvétiques « devaient avoir leur sanctuaire & leurs favoris »<sup>26</sup>.

La presse périodique ne rend pas hommage au recueil de Seigneux<sup>27</sup> et les talents poétiques du Vaudois seront mis en doute jusque dans son éloge funèbre<sup>28</sup>. Cependant, en 1782, *Les Muses helvétiques* servent à plusieurs titres de modèle aux *Poésies helvétiques* du jeune Philippe-Sirice Bridel qui a vraisemblablement fréquenté Seigneux à Lausanne<sup>29</sup>. Bridel reprend et réoriente le projet de Seigneux. Comme celui-ci, mais dans une moindre mesure, il récupère des poésies qu'il a déjà testées dans le *Journal helvétique* et qui ont reçu les vifs encouragements du rédacteur Henri-David Chaillet. Comme *Les Muses helvétiques*, les *Poésies helvétiques* sont remplies de petites pièces fugitives – épigrammes, épitaphes, inscriptions et bouquets – qui contiennent des traits d'esprits ou des compliments galants. En outre, les deux auteurs consacrent un poème au lac Léman et à ses alentours<sup>30</sup>, comme l'avait fait Voltaire avant eux<sup>31</sup>. Dans leurs recueils respectifs, ils insèrent également les notes d'un voyage fait en Suisse, en moyenne montagne<sup>32</sup>. À ces rapprochements structurels s'ajoute une même volonté d'inaugurer une production poétique nationale et de susciter une émulation parmi les concitoyens.

Malgré tout ce qu'il emprunte à son prédécesseur, Bridel adopte une stratégie différente. Les *Poésies helvétiques* insistent moins sur la nécessité d'une reconnaissance littéraire hors des frontières : l'auteur n'adresse ses vers qu'à des anonymes ou à des proches, et le recueil est dédié à une société de pensée, la *Société littéraire de Lausanne*, au sein de laquelle il s'est déjà exprimé sur la poésie nationale<sup>33</sup>. Dans son « Discours préliminaire », le Vaudois définit d'abord la 'poésie nationale' en termes esthétiques. En elle-même, cette poésie est apatride : indépendante de la langue d'expression, reposant tout entière sur la description originale et minutieuse de ce que le poète peut observer dans le pays qu'il habite, elle constitue bien un modèle exportable à toutes les régions où les paysages sont riches et où les mœurs sont intéressantes. Bridel invoque le rayonnement de quelques

<sup>25</sup> Quelques années plus tôt, en 1771, Alexandre-Frédéric-Jacques Masson de Pezay avait fait imprimer à Amsterdam un récit de voyage en prose : *Les Soirées helvétiques, alsaciennes, et fran-comtoises. Les Muses helvétiques* en citent un extrait pour montrer que l'idylle de Seigneux sur « Le Point du jour » est antérieure à la description que propose Pezay du soleil levant sur le Lac Léman.

<sup>26</sup> SEIGNEUX DE CORREVEON, Gabriel, « Avant-propos », in *Les Muses helvétiques* [...], 1775, p. V.

<sup>27</sup> Le *Journal helvétique* donne quelques extraits du recueil l'année de sa parution : « Les Muses helvétiques, ou recueil de pièces fugitives de l'Helvétie, en vers & en prose. Lausanne, chez Martin, 1775, brochure in-8° de 300 pages », *Nouveau Journal helvétique*, mai 1775, p. 13-20. En 1782, Henri-David Chaillet parle des *Muses helvétiques* comme d'un « recueil de vers assez peu propres à faire honneur à la Suisse » (cité par NORDMANN 1947, p. 128).

<sup>28</sup> *Mémoire sur l'éducation, la vie, les ouvrages & le caractère de feu Monsieur Gab. De Seigneux, de Correvon, Banneret de la Ville & Cité de Lausanne*, Lausanne, 1776. Cette publication anonyme se présente comme un « Éloge funèbre et historique » sur la page de faux-titre ; Paul Nordmann estime qu'on peut l'attribuer à Antoine-Noé Polier de Bottens (NORDMANN 1947, p. 18, n. 36).

<sup>29</sup> Voir REYNOLD (DE), Gonzague, *Le Doyen Bridel (1757-1845) et les origines de la littérature suisse romande. Étude sur l'helvétisme littéraire au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne : Imprimerie Georges Bridel & C<sup>ie</sup>, 1909, p. 68 ; et NORDMANN, Paul, 1947, p. 126.

<sup>30</sup> SEIGNEUX DE CORREVEON, Gabriel, « Les Bords du lac Léman », in *Les Muses helvétiques* [...], 1775, p. 37-40 ; BRIDEL, Philippe-Sirice, « Le Lac Léman », *Poésies helvétiques. Par M<sup>r</sup>. B\*\*\*\**, Lausanne, 1782, p. 93-112.

<sup>31</sup> VOLTAIRE, *Épître de l'auteur, en arrivant dans sa terre près du lac de Genève, en mars 1755* [1755], in Nicholas Cronk (éd.), *Writings of 1753-1757*, Oxford : Voltaire Foundation, 2009-2010, t. 1, p. 223-267.

<sup>32</sup> SEIGNEUX DE CORREVEON, Gabriel, « Promenade dans les montagnes occidentales du pays de Vaud », in *Les Muses helvétiques* [...], 1775, p. 132-159 ; BRIDEL, Philippe-Sirice, « Course dans les Alpes », in *Poésies helvétiques* [...], 1782, p. 204-244.

<sup>33</sup> Voir REYNOLD 1909, p. 98-99, p. 236-244, p. 501-508.

« Peintres de la nature »<sup>34</sup> qui l'ont précédé, de Homère à Jean-François de Saint-Lambert en passant par Ossian et James Thomson, mais il se positionne surtout comme l'héritier des poètes suisses germanophones :

Cette Poésie nationale doit avoir un caractère à soi, que l'on puisse aisément connaître & distinguer. Et dans quel pays cette Poésie brillera-t-elle d'un plus grand éclat que dans l'heureuse Helvétie, où la nature est si variée, si belle, si majestueuse ; où l'on entend encore répéter par-tout ces noms augustes, Patrie & Liberté ? Déjà Haller, Gessner, Lavater & quelques autres Suisses Allemands ont parcouru cette carrière : osons les suivre, & partager leurs succès<sup>35</sup>.

Pourtant, cette poésie suisse a toujours besoin d'obtenir des « succès » à l'étranger, comme le suggère l'exemple de Gessner et d'Albrecht von Haller, et comme le redisent ces vers célèbres du poème « Le Lac Léman » : « Forçons le Français même à répéter nos vers, / Et vengeons l'Helvétie aux yeux de l'univers. »<sup>36</sup>. Le poète rejoint ici de nombreux lettrés suisses qui, depuis Muralt, s'élèvent contre le mauvais traitement que les Français réservent à leur patrie et défendent résolument l'image de celle-ci. Il veut ainsi donner « un nouvel éclat aux contrées qu'il célèbre »<sup>37</sup>, combat gagné d'avance vingt ans après la parution des premières *Idylles* de Gessner et de *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau, mais aussi faire connaître à ses compatriotes leur propre félicité. S'appuyant sur des auteurs suisses alémaniques, posant des scellés helvétiques sur les diverses déclinaisons du mythe suisse, définissant la 'poésie nationale' par la restriction de son contenu à des matières locales, Bridel met donc en œuvre un double effort de légitimation, d'ordre esthétique et civique.

### 3. Une première caution littéraire francophone

Dans un compte rendu du *Journal helvétique* débordant d'enthousiasme, Henri-David Chaillet perçoit la parution des *Poésies helvétiques* comme l'avènement d'une ère nouvelle : « Enfin, notre Suisse française a donc aussi son poète ! »<sup>38</sup>. L'article aidant, Bridel obtient rapidement le statut de référence littéraire en Suisse. Dès 1783, Jean-Pierre Raccaud s'en réclame dans *Le Tocsin fribourgeois*, un long poème qui s'attaque au gouvernement patricien de Fribourg, dans le cadre des troubles politiques, économiques et religieux qui agitent le canton depuis 1780<sup>39</sup>. Dédiant sa poésie politique aux « bons Helvétiques » et aux « braves Fribourgeois »<sup>40</sup>, le pamphlétaire veut remuer la conscience de ses concitoyens plutôt que monter sur le Parnasse, si bien que la patrie peut se substituer à Apollon dans l'invocation suivante :

O ma chère Patrie ! à mon secours, de grace,

Ah ! de ma muse viens réparer la disgrâce.

Puisque je suis, hélas ! rebuté d'Apollon,

<sup>34</sup> BRIDEL, Philippe-Sirice, « Discours préliminaire sur la poésie nationale », in *Poésies helvétiques* [...], 1782, p. IX.

<sup>35</sup> *Ibidem*.

<sup>36</sup> *Idem*, « Le Lac Léman », in *Poésies helvétiques* [...], 1782, p. 112.

<sup>37</sup> *Idem*, « Avant-propos », in *Poésies helvétiques* [...], 1782, p. XIV.

<sup>38</sup> CHAILLET, Henri-David, « Poésies Helvétiques : par M. B\*\*\*\*\* », *Journal helvétique*, octobre 1782, p. 56.

<sup>39</sup> Voir ANDREY, Georges, « Recherches sur la littérature politique relative aux troubles de Fribourg durant les années 1780 », in Jean-Daniel Candaux, Bernard Lescaze (dir.), *Cinq siècles d'imprimerie genevoise. Actes du Colloque international sur l'histoire de l'imprimerie et du livre à Genève 27-30 avril 1978*, Genève : Société d'histoire et d'archéologie, 1980-1981, t. 2, p. 115-156.

<sup>40</sup> RACCAUD, Jean-Pierre et alii, *Le Tocsin fribourgeois, pour être entendu de la ville et de la campagne, poème avec des notes et des réflexions historiques, politiques et satyriques, en prose, contre les Secrets, par un Citoyen inspiré par la patrie*, Fribourg [i.e. Carouge ?], 1783, p. 26.

De rimer, pour toi seule, inspire-moi le don<sup>41</sup>.

Ce à quoi la patrie répond :

Cesse de murmurer, mon fils, contre Apollon ;

Je te ferai monter sur un autre Hélicon ;

Moi, la Patrie, entends de t'inspirer la rime,

Sans que docte Apollon puisse m'en faire un crime<sup>42</sup>.

Des *Poésies helvétiques*, qu'il cite dans son avant-propos<sup>43</sup>, Raccaud retient l'énergie du sentiment patriotique exprimé en vers, et la possibilité d'écrire de la poésie sous l'égide de la nation.

Samuel-Élisée Bridel, le frère de Philippe-Sirice, rappelle également la notoriété de son aîné pour assurer un bon accueil à ses *Délassemens poétiques*, un recueil lyrique de 1788. Comme lui, le poète prétend s'inspirer directement de la nature ; à son tour, il donne une longue imitation d'Ossian<sup>44</sup>, écrit des romances suisses et exploite le potentiel élégiaque du mal du pays, qui a déjà une longue tradition littéraire. Mais surtout, il mentionne l'auteur des *Poésies helvétiques* dans sa préface et dans deux poésies, le présentant comme « le premier [qui], par des accords nouveaux, / Amenas, dans nos champs, les muses fugitives »<sup>45</sup>. Pourtant, Samuel-Élisée n'admet pas l'idée qu'un Suisse puisse écrire de la 'poésie nationale' à proprement parler, parce que sa nation ne possède pas de langue qui lui soit propre : « Ces considérations, jointes à d'autres qu'il est inutile de détailler, ne m'ont point permis de composer des poésies véritablement Helvétiques. »<sup>46</sup>. S'exprimant en français, il fera donc de la poésie française, mais d'un point de vue suisse et dans une perspective résolument cosmopolite, ouverte à toutes les influences – de Racine à Pope et de La Fontaine à Goethe. Quand l'auteur consacre des vers à une personnalité suisse, c'est pour saluer sa renommée européenne : Rousseau est « trop grand pour sa patrie »<sup>47</sup>, Haller est admiré en Europe<sup>48</sup> et Leonhard Euler est « plus connu des étrangers que de ses compatriotes »<sup>49</sup>. Samuel-Élisée mènera une carrière de diplomate et de botaniste en Allemagne, en France et en Italie. Cependant, il n'obtiendra jamais toute la reconnaissance littéraire qu'il espérait à Paris, comme il s'en désole en 1808 :

Mes chants sont inconnus aux rives de la Seine.

Mon nom du peuple-roi serait-il répété,

Quand les bords du Léman le connaissent à peine ?<sup>50</sup>

Ce qui n'empêche pas de prétendre que la poésie suisse profite désormais d'une reconnaissance en France, grâce à Gessner :

Les Neuf-Sœurs avant lui nous étaient étrangères :

<sup>41</sup> *Ibidem*, p. 2.

<sup>42</sup> *Ibidem*, p. 2-3.

<sup>43</sup> *Ibidem*, p. VII-VIII.

<sup>44</sup> BRIDEL, Philippe-Sirice, « Les Chants de Selma », in *Poésies helvétiques* [...], 1782, p. 125-155 ; BRIDEL, Samuel-Élisée, « Calthon et Clessamor, poème en trois chants, imité d'Ossian », in *Les Délassemens poétiques, par M\*\**, Lausanne, 1788, p. 1-32 ; *Idem*, « Darthula. Poème en trois chants, imité d'Ossian », in *Les Délassemens* [...], 1788, p. 33-62.

<sup>45</sup> BRIDEL, Samuel-Élisée, « Vers. Adressés à l'auteur des Poésies helvétiques, le jour de sa fête », in *Les Délassemens* [...], 1788, p. 169.

<sup>46</sup> *Idem*, « Avant-propos », in *Les Délassemens* [...], 1788, p. XII.

<sup>47</sup> *Idem*, « Vers sur J. J. Rousseau », in *Les Délassemens* [...], 1788, p. 255.

<sup>48</sup> *Idem*, « Sur Haller », in *Les Délassemens* [...], 1788, p. 255.

<sup>49</sup> *Idem*, « Sur Euler », in *Les Délassemens* [...], 1788, p. 255.

<sup>50</sup> *Idem*, « Les Deux ruisseaux », in *Les Loisirs de Polymnie et d'Euterpe, ou choix de poésies diverses de M. S. E. de Bridel. Recueillies et publiées par M. le Baron de Bilderbeck*, Paris, 1808, p. 379. Selon l'indication donnée sous le titre, cette poésie a été rédigée en 1804.



De nos pipeaux grossiers on méprisait les sons ;  
 Mais on dit qu'aujourd'hui, pour plaire à leurs bergeres,  
 Les bergers de la Seine imitent nos chansons<sup>51</sup>.

Samuel-Élisée publie ses poésies les plus patriotiques dans les *Étrennes helvétiques*, un recueil annuel fondé et rédigé en grande partie par son frère, qui contient des textes littéraires et de nombreuses anecdotes historiques sur la Suisse. Dans cet ouvrage périodique qui paraît de 1783 à 1831, et dont le succès encouragera diverses rééditions<sup>52</sup>, la 'poésie nationale' se spécialise dans le registre héroïque et dans les sujets historiques, célébrant les héros de l'indépendance et de la liberté helvétiques. À côté de ces textes, Philippe-Sirice continue d'insérer dans son recueil des idylles dans la tradition gessnérienne, des chants patriotiques et des romances nationales sur le modèle des *Schweizerlieder* de Johann Kaspar Lavater<sup>53</sup>, tout en republiant à l'occasion certaines de ses Poésies helvétiques. Parallèlement à la publication des *Étrennes*, certains poètes explorent d'autres voies ; la perspective helvétique ne permet pas de rendre compte, par exemple, des essais de poésie didactique du Bernois Emmanuel Salchli, ni de la *Franciade*, un « Poème pastoral-épique » en prose que le Genevois François Vernes publie pour chanter ce berceau de l'âge d'or qu'est la région lémanique<sup>54</sup>. En revanche, la rencontre de la poésie et de l'histoire suisse dans le registre héroïque emporte l'adhésion de Charles-François-Philipert Masson, un auteur français qui, avant de devenir officier de la garde impériale de Catherine II, a passé quelques années entre Bâle et Neuchâtel pour apprendre le métier d'horloger. Son épopée *Les Helvétiques*, publiée en 1800 et bien accueillie par la critique française, puise dans l'histoire des cantons suisses et dans la Guerre de Bourgogne les matériaux pour construire un monument littéraire à la liberté et, derrière la métaphore helvétique, aux victoires de la France révolutionnaire<sup>55</sup>.

#### 4. Le genre de l'helvétique

En Suisse alémanique, une poésie qui se veut « suisse » plutôt qu'allemande – dans la veine des romances et des chants nationaux de Lavater – continue de vivre dans des périodiques germanophones dont la structure est comparable aux *Étrennes* de Bridel, à commencer par les *Alpenrosen*<sup>56</sup>, un almanach édité par des poètes comme Gottlieb Jakob Kuhn et Johann Rudolf Wyss de 1811 à 1830. En Suisse francophone, il faut attendre 1820 pour que, hors des périodiques, le programme d'une 'poésie nationale' soit repris en main par une nouvelle génération d'auteurs. En 1823 paraissent à Lausanne des *Poésies lyriques*, écrites « par un étudiant suisse »<sup>57</sup> : Charles François Recordon, un futur pasteur qui publiera essentiellement des essais théologiques et de la

<sup>51</sup> *Idem*, « Le tombeau de Daphnis, idylle sur la mort du poète Gessner », in *Les Loisirs* [...], 1808, p. 320.

<sup>52</sup> Voir REYNOLD 1909, p. 188, V-VI, XV-XXVII et *passim*.

<sup>53</sup> LAVATER, Johann Kaspar, *Schweizerlieder. Von einem Mitgliede der helvetischen Gesellschaft zu Schinznach*, Bern, 1767.

<sup>54</sup> Voir ROSSET, François, « Un poème pastoral-épique à Genève en 1789 : La *Franciade* de François Vernes », in Catriona Seth (dir.), *L'éveil des muses. Poétique des Lumières et au-delà. Mélanges offerts à Edouard Guitton*, Rennes : Presses de l'Université de Rennes, 2002, p. 271-282.

<sup>55</sup> Voir DUCROS, Jean, « Notes sur une épopée révolutionnaire : 'Les Helvétiques', de Ch.-Ph. Masson », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 22<sup>e</sup> année, n° 1/2, 1915, p. 248-254.

<sup>56</sup> *Alpenrosen. Ein Schweizer-Almanach, 1811-1830*. Repris par d'autres éditeurs, le périodique connaît plusieurs continuations entre 1831 et 1854. Voir les pages consacrées aux *Alpenrosen* dans DUBOIS, Maud, « Le roman sentimental en Suisse romande (1780-1830) », in Claire Jaquier (dir.), *La sensibilité dans la Suisse des Lumières. Entre physiologie et morale, une qualité opportuniste*, Genève, Paris : Éditions Slatkine, Honoré Champion, 2005, p. 215-222.

<sup>57</sup> RECORDON, Charles François, *Poésies lyriques, par un étudiant suisse*, Lausanne, 1823, p. [1].

poésie religieuse. L'ouvrage est composé d'odes, de chansons et de romances, accompagnées d'un important appareil de notes historiques ou explicatives. Avant tout, le lyrisme de Recordon se consacre à l'amour de la patrie ; l'auteur invoque souvent Guillaume Tell et célèbre le serment du Grütli, mais il aborde aussi des questions d'actualités comme, à deux reprises, la misère des colons suisses au Brésil<sup>58</sup>, ou la lutte des Grecs pour leur indépendance<sup>59</sup>. La cause grecque, très en vogue parmi les poètes romantiques des années 1820, attirera à l'auteur la bienveillance de Philippe-Sirice Bridel et de Juste Oliver<sup>60</sup>.

Malgré son attachement à des sujets lamartiniens ou byroniens, Recordon se présente comme l'héritier des frères Bridel, évoquant les *Étrennes helvétiques* et citant *Les Loisirs de Polymnie et d'Euterpe*<sup>61</sup>. Quarante ans après la parution des *Poésies helvétiques*, le « Discours préliminaire » du jeune poète vaudois s'appuie sur les idées que Philippe-Sirice a développées. Comme son prédécesseur, Recordon s'étonne que la Suisse, dont les paysages sont par eux-mêmes poétiques, n'ait pas suscité plus de vocations lyriques. Comme lui, il écrit une ode sur « Les Alpes et le lac Léman ». Comme lui, il veut rétablir les vertus des anciens « Helvétiques » et créer une émulation parmi les futurs auteurs de « poésies nationales »<sup>62</sup>. Comme Bridel, enfin, Recordon met l'accent sur les vertus civiques d'une poésie célébrant la patrie. Feignant de mépriser toute forme de reconnaissance proprement littéraire, il veut qu'on le regarde comme « un bon Suisse et non pas un littérateur »<sup>63</sup>. Cependant, l'auteur des *Poésies lyriques* va plus loin dans ce sens, motivé par la situation de la Suisse qu'il présente ainsi :

Il est impossible de parcourir notre pays ; il est impossible de réfléchir aux événemens qui s'y passent, sans se convaincre que l'esprit général, que le besoin de tous, est l'union. On voit peu à peu s'écrouler ces étroites barrières, qu'élevoient entre les Suisses des différences de localité, de mœurs, de religion ou de langage<sup>64</sup>.

À une époque où, malgré la forte autonomie politique dont profitent encore les cantons, le développement d'institutions, d'associations et de fêtes fédérales renforce la conscience d'appartenir à une même patrie, Recordon veut contribuer à « cet esprit de ralliement »<sup>65</sup>, encouragé selon lui par les gouvernements eux-mêmes. Il plaide donc pour l'émergence d'une poésie politisée, placée sous la bannière fédérale.

Cette idée fait mouche auprès d'auteurs vaudois et genevois qui, nés entre 1792 et 1801, entrent dans la carrière des lettres par la porte de la 'poésie nationale'. De 1825 à 1832 paraissent des poèmes ou des recueils dont le titre contient l'adjectif *helvétienne* sous sa forme substantivée. Si ces « helvétiques » s'inscrivent dans la continuité du recueil de Recordon et, en amont, de la 'poésie nationale' de Bridel, elles sont également l'effet d'un engouement pour un type d'épigrammes hétérométriques que Casimir Delavigne nomme « messéniennes ». *Les Messéniennes* que le poète et dramaturge du Havre publie dès 1815 pleurent les défaites de la France à la fin du Premier Empire, rendent hommage aux vaincus ou clament le « besoin de s'unir après le départ des étrangers »<sup>66</sup>,

<sup>58</sup> *Idem*, « Départ des colons suisses pour le Brésil », in *Poésies lyriques* [...], 1823, p. 31-34 ; *Idem*, « Aux colons suisses au Brésil », in *Poésies lyriques* [...], 1823, p. 72-73.

<sup>59</sup> *Idem*, « La Grèce libre », in *Poésies lyriques* [...], 1823, p. 44-50.

<sup>60</sup> Voir STUNT, Timothy, *From Awakening ton Secession. Radical Evangelicals in Switzerland and Britain 1815-35*, Edinburgh : T&T Clark, 2000, p. 69.

<sup>61</sup> RECORDON, Charles François, « Discours préliminaire », in *Poésies lyriques* [...], 1823, p. 9-10, 20-21.

<sup>62</sup> *Ibidem*, p. 9.

<sup>63</sup> *Ibidem*.

<sup>64</sup> *Ibidem*, p. 7.

<sup>65</sup> *Ibidem*, p. 8.

<sup>66</sup> DELAVIGNE, Casimir, *Messéniennes et poésies diverses*, Paris, 1824 [9<sup>e</sup> éd.], p. 37.

parmi d'autres sujets. Souvent réédités, imités et même pastichés<sup>67</sup>, ces textes patriotiques sont présentés par l'auteur français comme « un genre de poésies nationales qu'on n'a pas encore essayé d'introduire dans notre littérature »<sup>68</sup>. Dans les années 1820, on voit paraître en France des « Élégies vendéennes »<sup>69</sup>, des « Lacédémoniennes »<sup>70</sup> ou encore des « Soreziennes »<sup>71</sup>. Les helvétiques s'inscrivent dans cette série d'œuvres où l'élégie romantique se nourrit du sentiment patriotique. Jean Huber fait imprimer une *Première Helvétienne* en 1825<sup>72</sup> ; en 1827, Albert Richard publie *Deux helvétiques*<sup>73</sup> et John Petit-Senn un « chant guerrier » intitulé *L'Helvétienne*<sup>74</sup>. Trois ans plus tard, Richard insère une autre « Helvétienne » dans un recueil de *Poésies genevoises*<sup>75</sup> ; il donne encore trois « helvétiques » entre 1831 et 1832<sup>76</sup>.

Le militaire genevois Jean Huber est un défenseur des idées libérales et du lien fédéral<sup>77</sup>. Son *Helvétienne* fait la peinture de l'ancienne Suisse opprimée par les Habsbourg pour rappeler la nécessité de s'unir face aux envahisseurs. Les *Deux helvétiques* de 1827, que le poète vaudois Albert Richard écrit au début de sa carrière, contiennent une préface qui signale l'urgence de « bannir l'esprit cantonal » et de « serrer toujours plus les nœuds fédéraux »<sup>78</sup>. L'auteur chante d'abord le courage d'Alois von Reding, le héros schwytois de la lutte contre la domination française en Suisse, puis les douleurs du *Heimweh* comme tant d'autres avant lui. Son helvétienne sur « Le Soldat de Morat » évoque une autre lutte des Suisses contre l'envahisseur, celle de 1476. Quant au recueil de 1832, qui contient deux textes, il associe le délire d'un poète mourant à une vision guerrière où se distingue Winckelried, puis il fustige les Neuchâtelois qui, en 1814, ont intégré la Confédération tout en restaurant leur allégeance au roi de Prusse, menaçant ainsi la liberté du reste de la Suisse. Richard ne trahit pas, dans ses poèmes, un quelconque désir d'être consacré à l'étranger. Cependant, ses *Helvétiques* de 1827 se vendent à Paris ; elles sont promues par la *Revue encyclopédique* à travers un article de son correspondant Charles Monnard, professeur de littérature française à Lausanne, qui suggère d'emblée un rapprochement avec les œuvres de Delavigne : « Sans les Messéniennes, aurions-nous des *Helvétiques* ? Je n'en sais rien ; mais à coup sûr nous n'en posséderions pas moins dans M. Richard un jeune poète dont le talent est réel et de bon aloi. »<sup>79</sup>.

Si les 'helvétiques' forment un ensemble de poésies élégiaques et héroïques cohérent, récupérant le passé historique ou mythique de la Suisse au bénéfice des préoccupations patriotiques du XIXe siècle, on pourrait élargir le corpus à d'autres recueils de poésies d'Albert Richard, du Genevois

<sup>67</sup> Voir ODRY, Charles Jacques, *Trois Messéniennes, par M. Odry, auteur du Poème des Gendarmes et du Canon des Cuisinières. Enrichies de notes brillantes rédigées par M. PFSGKZ, ex-savant francé, membre de la 5<sup>e</sup> classe de l'Académie d'Otaïti, électeur de S. M. le roi des îles Sandwich*, Paris, 1824.

<sup>68</sup> DELAVIGNE, Casimir, *Messéniennes* [...], 1824, p. [16].

<sup>69</sup> SAPINAUD DE BOISHUGUET, Jean, *Élégies vendéennes, dédiées à madame la marquise de Larochejaquelin, par M. Sapinaud de Boishuguet, chevalier de Saint-Louis*, Paris, 1820.

<sup>70</sup> BONJOUR, Auguste, *Les Lacédémoniennes, dédiées aux élèves de l'école polytechnique*, Paris, 1825.

<sup>71</sup> [Anonyme], *Soreziennes, par M. H.*, Paris, 1824.

<sup>72</sup> HUBER, Jean, *Première Helvétienne*, Genève, 1825.

<sup>73</sup> RICHARD, Albert, *Deux helvétiques*, Genève, 1827.

<sup>74</sup> PETIT-SENN, John, *L'Helvétienne, chant guerrier dédié aux contingens suisses*, Genève, [1827].

<sup>75</sup> RICHARD, Albert, « Le Soldat de Morat. Helvétienne », in *Poésies genevoises*, Genève, Paris : Jules Barbezat, 1830, t. 2, p. 92-102.

<sup>76</sup> RICHARD, Albert, *Le Massacre du Nidwald. Helvétienne*, Genève, 1831 ; *Deux helvétiques. La Vision*, Neuchâtel, Lausanne, 1832.

<sup>77</sup> Voir FOURNET, Charles, *Un Genevois cosmopolite ami de Lamartine. Huber-Saladin 1798-1881. Le mondain – le diplomate – l'écrivain*, Paris : Librairie ancienne Honoré Champion, 1932.

<sup>78</sup> RICHARD, Albert, *Deux helvétiques* [...], 1832, p. VII.

<sup>79</sup> « Bulletin bibliographique. Livres étrangers », *Revue encyclopédique, ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans les sciences, les arts industriels, la littérature et les beaux-arts*, t. 38, avril 1828, p. 138.

Charles Didier ou encore du Vaudois Juste Olivier<sup>80</sup>. Ce dernier est considéré de son vivant comme un « poète national » et après sa mort comme le prototype du poète romand<sup>81</sup> ; il se fait connaître avec des *Poèmes suisses* en 1830<sup>82</sup>. Le recueil contient deux poèmes héroïques sur le modèle des *Helvétiennes* de Richard. Ces textes mettent également en scène des héros de l'ancienne Suisse. À travers la bataille de Grandson, l'un d'eux célèbre une fois de plus les victoires du Corps helvétique pendant la Guerre de Bourgogne ; l'autre, qui s'intitule « Julia Alpinula », est consacré à une figure mystérieuse de l'Helvétie antique dont le potentiel poétique avait déjà été suggéré, entre autres, par Philippe-Sirice Bridel<sup>83</sup> et par Recordon<sup>84</sup>. À en croire le témoignage invérifiable de l'historien Louis Vulliemin, Bridel se reconnaîtra d'ailleurs dans la poésie d'Olivier et manifestera très explicitement son désir d'établir une filiation littéraire. Dans sa quatre-vingtième année, le poète aurait dit : « si la harpe désaccordée, et les pinceaux usés du vieux barde du Léman, valaient d'être légués, je voudrais que le chancre touchant d'*Alpinula* ne dédaignât pas cette chétive succession. »<sup>85</sup>.

## 5. Poésie nationale et littérature romande

De Seigneux à Olivier, l'émergence d'une poésie qui fonde sa légitimité sur l'illustration de la patrie vis-à-vis de l'étranger, puis sur le renforcement de l'unité nationale en son sein, offre un trait d'union entre deux périodes que l'historiographie littéraire romande a nettement distinguées : le siècle de l'« helvétisme » qui s'achève avec Bridel et l'ère de la littérature romande ouverte par la génération d'Olivier. Nuançant cette fracture et s'appuyant notamment sur les travaux de Claude Reichler, Daniel Maggetti a montré la part de Bridel dans la constitution d'un « réservoir symbolique » que se réapproprient souvent les hérauts d'une « littérature nationale romande »<sup>86</sup>. En outre, avant le développement d'institutions littéraires proprement romandes, les promoteurs de la 'poésie nationale' articulent des modèles étrangers avec une tradition helvétique, ou prétendue telle, dessinant les contours d'une aire littéraire suisse francophone dont Paris reste le centre de gravité principal, mais dont l'originalité est désormais mieux définie : ils contribuent ainsi à l'émergence d'un espace littéraire périphérique. Enfin, de Bridel à Recordon, la légitimation demandée par les auteurs francophones pour leurs œuvres en vers glisse de critères prioritairement esthétiques à une mission plus résolument civique et politique. En dépit de l'autonomisation croissante du champ littéraire, c'est donc à l'extérieur de celui-ci que les poètes vont finalement chercher le salut d'une production suisse réputée illégitime, ce qui explique sans doute en partie la timidité des uns et la méfiance des autres à l'égard de l'avant-garde romantique. En 1830, Olivier pourra ainsi renvoyer dos à dos ceux qui reprocheraient à ses *Poèmes suisses* d'être trop 'classiques' ou trop 'romantiques', et insister sur son principal désir, « celui d'obtenir quelques regards bienveillants pour sa patrie qu'il aime, et qui généralement est peu comprise et mal jugée »<sup>87</sup>.

<sup>80</sup> Une romancière lausannoise comme Isabelle de Montolieu mérite également d'être rapprochée des poètes mentionnés. Voir DUBOIS 2005.

<sup>81</sup> Voir MAGGETTI 1995, p. 540.

<sup>82</sup> OLIVIER, Juste, *Poèmes suisses. Julia Alpinula. La Bataille de Grandson*, Paris, 1830.

<sup>83</sup> Voir MAGGETTI, Daniel, *Julia Alpinula à la trace*, Carouge-Genève : Éditions Zoé, coll. « Minizoé », 2005, p. 9.

<sup>84</sup> RECORDON, Charles François, *op. cit.*, p. 131-132.

<sup>85</sup> Cité par VULLIEMIN, Louis, *Le doyen Bridel. Essai biographique*, Lausanne, 1855, p. 319.

<sup>86</sup> Voir MAGGETTI 1995, p. 19-22 et *passim*.

<sup>87</sup> OLIVIER 1830, p. 7.

Poèmes helvétiques, poésies suisses et autres « poésies d'un Helvétien »<sup>88</sup> continuent de paraître après 1830. Pourtant, on recourt moins fréquemment à l'étiquette « helvétique ». Le terme est de plus en plus galvaudé : dans les années 1880, une helvétique peut encore désigner une poésie patriotique<sup>89</sup>, mais aussi une société de chant<sup>90</sup> ou un produit de nettoyage pour les textiles<sup>91</sup>... Au XX<sup>e</sup> siècle, alors qu'une littérature proprement romande s'est affermie, l'idée d'une 'poésie nationale' suisse ne sera plus fonctionnelle qu'au titre de repoussoir sous la plume d'auteurs comme Charles Ferdinand Ramuz ou Blaise Cendrars. Le premier se moquera des imitateurs de Bridel dans son roman *La Guerre dans le Haut-Pays* (1915)<sup>92</sup> ; le second se désolidarisera dans *Vol à voile* (1932) de son propre père qui « faisait des vers suisses, c'est-à-dire des vers platement, bassement patriotiques »<sup>93</sup>.

---

<sup>88</sup> MÜLHAUSER, Jules, *Exil et patrie. Poésies d'un Helvétien*, Lausanne, 1840.

<sup>89 89</sup> [Anonyme], *Onze helvétiques ou la Suisse il y a vingt ans. Pensées patriotiques et religieuses*, Lausanne, 1880.

<sup>90</sup> De nombreuses sociétés de chant s'appellent « L'Helvétienne ». C'est par exemple le nom de celle que tient la colonie suisse de New-York. Voir « L'Helvétienne de New-York », *Conteur vaudois. Journal de la Suisse romande paraissant tous les samedis*, 3 mars 1888.

<sup>91</sup> « L'Helvétienne. Nouvelle découverte industrielle », *Feuille d'avis de Neuchâtel et du vignoble neuchâtelois*, 11 août 1885.

<sup>92</sup> RAMUZ, Charles Ferdinand, *La Guerre dans le Haut-Pays, Romans*, Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2005, t. 1, p. 842.

<sup>93</sup> Cité par MEIZOZ, Jérôme, *L'œil sociologue et la littérature*, Genève : Éditions Slatkine, 2004, p. 119.

## Bibliographie sélective

### *Littérature primaire*

- BRIDEL, Philippe-Sirice, *Poésies helvétiques*. Par M<sup>f</sup>. B\*\*\*\*\*, Lausanne, 1782.
- BRIDEL, Samuel-Élisée, *Les Délassemens poétiques*, par M\*\*, Lausanne, 1788.
- BRIDEL, Samuel-Élisée, *Les Loisirs de Polymnie et d'Euterpe, ou choix de poésies diverses de M. S. E. de Bridel*. Recueillies et publiées par M. le Baron de Bilderbeck, Paris, 1808.
- SEIGNEUX DE CORREVON, Gabriel, *Les Muses helvétiques, ou recueil de pièces fugitives de l'Helvétie, en vers et en prose*, Lausanne, 1775.
- DELAUVIGNE, Casimir, *Messéniennes et poésies diverses*, Paris, 1824 [9<sup>e</sup> éd.].
- HUBER, Jean, *Première Helvétique*, Genève, 1825.
- MÛLHAUSER, Jules, *Exil et patrie. Poésies d'un Helvétien*, Lausanne, 1840.
- OLIVIER Juste, *Poèmes suisses. Julia Alpinula. La Bataille de Grandson*, Paris, 1830.
- [Anonyme], *Onze helvétiques ou la Suisse il y a vingt ans. Pensées patriotiques et religieuses*, Lausanne, 1880.
- PETIT-SENN, John, *L'Helvétique, chant guerrier dédié aux contingens suisses*, Genève, [1827].
- RACCAUD, Jean-Pierre et alii, *Le Tocsin fribourgeois, pour être entendu de la ville et de la campagne, poème avec des notes et des réflexions historiques, politiques et satyriques, en prose, contre les Secrets, par un Citoyen inspiré par la patrie*, Fribourg [i.e. Carouge ?], 1783.
- RECORDON, Charles François, *Poésies lyriques, par un étudiant suisse*, Lausanne, 1823.
- RICHARD, Albert, *Deux helvétiques*, Genève, 1827.
- RICHARD, Albert, *Deux helvétiques. La Vision. Neuchâtel*, Lausanne, 1832.
- RICHARD, Albert, *Le Massacre du Nidwald. Helvétique*, Genève, 1831.
- RICHARD, Albert, « Le Soldat de Morat. Helvétique », in *Poésies genevoises*, Jules Barbezat (éd.), Genève, Paris, 1830, t. 2, p. 92-102.

### *Littérature secondaire*

- DUBOIS Maud, « Le roman sentimental en Suisse romande (1780-1830) », in Claire Jaquier (dir.), *La sensibilité dans la Suisse des Lumières. Entre physiologie et morale, une qualité opportuniste*, Genève, Paris : Éditions Slatkine, Honoré Champion, 2005, p. 167-156.
- DUCROS, Jean, « Notes sur une épopée révolutionnaire : 'Les Helvétiques', de Ch.-Ph. Masson », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 22<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1/2, 1915, p. 248-254.
- FOURNET, Charles, *Un Genevois cosmopolite ami de Lamartine. Huber-Saladin 1798-1881. Le mondain – le diplomate – l'écrivain*, Paris : Librairie ancienne Honoré Champion, 1932.
- JAQUIER, Claire, « Pour une histoire littéraire transversale : l'exemple de la poésie nationale suisse émergente », à paraître dans les actes du colloque international « Une 'période sans nom' : les années 1780-1820 et la fabrique de l'histoire littéraire », Université de Toulouse II-Le Mirail, 2-4 avril 2014.

LÉCHOT, Timothée, « Du Parnasse aux Alpes : la critique suisse de la poésie descriptive », *Dix-huitième siècle*, n° 44, 2012, p. 485-502.

MAGGETTI, Daniel, *Julia Alpinula à la trace*, Carouge-Genève : Éditions Zoé, coll. « Minizoé », 2005.

MAGGETTI, Daniel, *L'invention de la littérature romande 1830-1910*, Lausanne : Éditions Payot, 1995.

NORDMANN, Paul, *Gabriel Seigneux de Correvon. Ein schweizerischer Kosmopolit 1695-1775*, Florence : Leo S. Olschki, 1947.

REYNOLD (DE), Gonzague, *Le Doyen Bridel (1757-1845) et les origines de la littérature suisse romande. Étude sur l'helvétisme littéraire au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne : Imprimerie Georges Bridel & C<sup>ie</sup>, 1909.

ROSSET, François, « 'Spectacle sublime' et 'petite mécanique' : un contentieux poétique au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Marie-Jeanne Heger-Étienvre, Guillaume Poisson (dir.), *Entre attraction et rejet : deux siècles de contacts franco-suisses (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)*, Paris : Michel Houdiard Éditeur, 2011, p. 132-151.

ROSSET, François, « Un poème pastoral-épique à Genève en 1789 : *La Franciade* de François Vernes », in Catriona Seth (dir.), *L'éveil des muses. Poétique des Lumières et au-delà. Mélanges offerts à Edouard Guitton*, Rennes : Presses de l'Université de Rennes, 2002, p. 271-282.

## Coordonnées de l'auteur

Timothée Léchet

Collaborateur scientifique

Institut de littérature française

Université de Neuchâtel

Faubourg de l'Hôpital 77

CH-2000 Neuchâtel

E-mail : timothee.lechet@unine.ch